



DOSSIER

AIDES EN NATURE

Madame la Présidente
Communauté de Communes de l'Estuaire
38, avenue de la République
33820 BRAUD ST LOUIS

Nom de l'association :

Contact :

Nom - Prénom :

.....

Fonction :

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	3
Renseignements concernant l'association.....	3
Renseignements concernant le projet	3
AIDES EN NATURE DEMANDEES POUR MENER L'ACTION.....	4
COMMUNICATION.....	5
RECAPITULATIF ADMNISTRATIF.....	10
Récapitulatif de la demande.....	10
Pièces à joindre au dossier.....	10

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

Adresse du Siège Social :

.....
.....

Nombre d'adhérents / licenciés : + 18 ans -18 ans

Nom et Prénom du Président :

Nom prénom de la personne chargée du suivi du dossier :

.....

Fonction de la personne :

Mail (obligatoire) :

Tel :

Numéros de SIRET de l'établissement :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTION A MENER

◆ Nom de l'action :

◆ Objectif(s) de l'action :

.....

◆ Descriptif détaillé de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

Lieu de déroulement :

Date : Horaires :

AIDES EN NATURE DEMANDEES POUR MENER L'ACTION

Rappel du nom de l'action :

Date :horaires :

Lieu :

Une demande a-t-elle été faite auprès d'une commune ? oui non

DEMANDE EN NATURE FAITE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

◆ Prêt de salle oui non

Nom de la salle.....

◆ Prêt de matériel : oui non

Si oui veuillez donner les informations suivantes :

Tente de réception 3m x 4m quantité demandée
(Valeur du prêt : 48 €/jour)

Tente de réception 3m x 8m quantité demandée
(Valeur du prêt : 96 €/jour)

Chevalet format abri bus quantité demandée
(valeur du prêt : 3 €/jour)

Grilles d'exposition quantité demandée
(valeur du prêt : 3 €/jour)

Poubelles de tri quantité demandée
(valeur du prêt : 1 €/jour)

***Le total de la valeur des prêt doit être reporté dans les cases « mises à dispositions gratuites » et « prestations en nature » du prévisionnel de l'action et de l'année.

◆ Autres demandes en nature

.....
.....
.....

Attention ce matériel doit être assuré par l'association

- En responsabilité civile et tout dommage corporel ou matériel
- Contre le risque incendie, explosion, dommages électriques, tempête, grêle, neige et dégât des eaux,
- Contre les risques de vandalisme et de vol.

Les valeurs d'achat du matériel sont les suivantes : (à déclarer à votre assurance)

- Tente 8m x 3m 2500€
- Tente 4m x 3m 1700€
- Sangles d'arrimage : 13.14€ l'unité

COMMUNICATION

- Le **logo** de la Communauté de Communes de l'Estuaire devra être utilisé sur l'ensemble des supports de communication de l'action subventionnée : affiches, flyers, brochures, site Internet, réseaux sociaux, etc....
Le logo est téléchargeable sur le site Internet : **www.cc-estuaire.fr** (rubrique « Pratique > Associations » ou « Pratique > Espace presse »).
- Merci de bien vouloir **soumettre vos supports** au Service Communication de la CCE pour avis, avant impression, mise en ligne et diffusion.
- L'association s'engage à faire mention du partenariat avec la Communauté de Communes de l'Estuaire dans ses **relations presse** (communiqué, dossier, conférence de presse).
- Dans le cadre des manifestations ponctuelles, et quelque soit le montant de la subvention accordée, la Communauté de Communes de l'Estuaire fera installer sur le/s lieu/x de l'événement sa **signalétique promotionnelle** * (bâches, kakémonos). L'installation des supports de signalétique est confiée à l'association, qui peut être tenue responsable d'éventuels dommages directs ou indirects.

* **NB** : Toute association ou entité bénéficiant d'une aide de la CCE, devra remettre avec le bilan **un justificatif de la valorisation de la CCE en tant que partenaire** de leur action :

- **Un exemplaire des documents imprimés (ou le PDF)** (flyer, affiches, etc), actant de la présence du logo de la CCE sur les documents.

- **Et/ou une photo de la signalétique** fournie par la CCE, **en situation sur le lieu de l'évènement**, actant de sa bonne utilisation.

Afin de prendre connaissance de l'ensemble des engagements en termes de communication, consultez la **Grille partenariale** en annexe 1.

- L'association autorise la Communauté de Communes de l'Estuaire à évoquer le partenariat dans sa propre communication institutionnelle.

Pour toute information complémentaire, le Service Communication se tient à votre disposition :

communication@cc-estuaire.fr
05 57 42 61 99

RECAPITULATIF ADMINISTRATIF

Montant de l'aide financière demandée à la communauté de communes de l'Estuaire

L'association :

Représentée par son président :

Sollicite, la communauté de communes de l'Estuaire pour un prêt de matériel

Afin de réaliser l'action :

.....

Qui se déroulera en 20..

La valeur totale du prêt équivaut à la somme de :..... €

L'aide matérielle pourra faire l'objet de contreparties pour la communauté de communes de l'Estuaire, dans le cadre de son projet éducatif local. Une convention précisera alors l'objet de ces contreparties.

Pièces à joindre obligatoirement

- ✉ Lettre de demande d'aide adressée au président de la CCE
- ✉ Copie des derniers statuts de l'Association s'ils ont été modifiés
- ✉ **Rapport moral, compte de résultats et bilan comptable** approuvés par la dernière assemblée générale
- ✉ R.I.B
- ✉ Attestation d'assurance pour la manifestation et pour le matériel si vous avez fait une demande de prêt

Pour une première demande :

- ✉ Récépissé de déclaration de l'association en préfecture
- ✉ Copie des derniers statuts de l'Association

Tout dossier incomplet vous sera retourné

Contact : Tel : 05-57-42-61-99 Mail : laurent.darquey@cc-estuaire.fr